



Action : H	Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles
-------------------	--

Contexte et enjeux	<p>Certaines pratiques agricoles, par l'usage d'antiparasitaires, de pesticides et par le remembrement, nuisent à l'état de conservation des populations de chauves-souris utilisant l'espace agricole. En Ile-de-France, les espaces agricoles sont particulièrement concernées par ces pratiques et sont également très pauvres en éléments supports (haies, bandes enherbées...) favorables au déplacement des chauves-souris.</p> <p>Il s'agit ici de concilier les pratiques agricoles et la préservation des Chiroptères, en favorisant le maintien des populations de chauves-souris dans les exploitations agricoles (elles constituent par ailleurs de très bons alliés dans la lutte contre les ravageurs de culture), et également de sensibiliser les éleveurs et centres équestres à l'utilisation de vermifuges moins néfastes pour les chauves-souris.</p>
Objectifs de l'action	<p>Concilier pratiques agricoles et préservation des Chiroptères, favoriser le maintien des populations de Chiroptères dans les exploitations agricoles.</p> <p>Sensibiliser les éleveurs et les centres équestres à l'utilisation de vermifuges moins néfastes pour les chauves-souris</p>
Axe de travail	Connaitre, protéger et informer
Acquis PRA 2012-2016	Synthèse bibliographique concernant l'utilisation des vermifuges néfastes aux chiroptères dans le cadre de l'action R14 du premier plan régional d'actions
Description de l'action	<p>Informier et sensibiliser sur le rôle que peuvent apporter les chauves-souris comme auxiliaire de culture :</p> <ul style="list-style-type: none">• Recenser les projets et pratiques favorables aux chauves-souris (plantations de haies, conversion agriculture biologique...) et les diffuser aux exploitations, éleveurs et centres équestres.• Prise en compte des chauves-souris dans la mise en place de programme régionaux avec les chambres d'agriculture (ECOPHYTO...). <p>Mise en place d'opérations pilotes pour mettre en œuvre et suivre des actions concrètes en faveur des chauves-souris (aménagement du bâti, pose de nichoirs, plantations...) avec le GAB IDF et/ou d'autres exploitants agricoles.</p> <p>Informier et sensibiliser sur les effets de certaines pratiques agricoles sur les populations de chauves-souris :</p> <ul style="list-style-type: none">• Diffuser les recommandations de traitement du bétail, pour concilier bon état sanitaire du troupeau et pratiques environnementales durables et favorables aux chauves-souris ;• Sensibiliser les éleveurs et les centres équestres (réunions d'information, lettres d'information, diffusion des recommandations et études en rapport avec les traitements parasitaires...).
Espèces prioritaires	Toutes les espèces
Espèces associées	Toutes les espèces
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'opérations pilotes en faveur des chauves-souris avec des exploitants agricoles• Nombre d'éleveurs et centres équestres sensibilisés• Diffusion des recommandations concernant le traitement du bétail
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none">• Synthèse sur le rôle des chauves-souris comme auxiliaire des cultures et recueils d'expériences sur le sujet



Pilote de l'action / Pilote associée	Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France
Partenaires principaux / Partenaires potentiels	Groupement Agriculteurs Biologiques Région Ile de France (GAB), DRIAFF, Chambres d'agriculture, Centres équestres, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères	Action E : Suivre et protéger les gîtes souterrains Action F : Suivre et protéger les gîtes dans les bâtiments Action C : Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements en Ile de France Action I : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.
Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action	Une grande partie de la faune des milieux agricoles
Perspective à long terme	-
Calendrier de réalisation	2019 - 2027 : <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des connaissances sur le rôle des chauves-souris comme auxiliaire de culture ; • Recueil des expériences chauves-souris (auxiliaire de culture et agriculture) mises en place dans d'autres régions, bilan et évaluation des actions ; • Mise en place de programmes pilotes pour mettre en œuvre et suivre des actions concrètes en faveur des chauves-souris dans les exploitations agricoles ; • Diffuser les recommandations de traitement du bétail, pour concilier bon état sanitaire du troupeau et pratiques environnementales durables et favorables aux chauves-souris. • Sensibiliser les éleveurs et les centres équestres (réunions d'information, lettres d'information, diffusion des recommandations et études en rapport avec les traitements parasitaires...)
Evaluation financière	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des connaissances sur le rôle des chauves-souris comme auxiliaire de culture : 5 jours • Retour d'expériences sur les programmes intégrant le rôle des chauves-souris comme auxiliaire de cultures : 5 jours • Mise en place de programmes pilotes (pratique agricole, aménagement du bâti, pose de nichoirs, plantations de haies, ...) suivi des actions et aide à la mise en œuvre : 10 jours par an • Sensibilisation et diffusion des recommandations sur les traitements du bétail et chevaux : 10 jours par an <p>Total : environ 200 jours homme sur la durée du PRA soit 80 000 euros liés à la mise en œuvre de différentes études et l'animation des actions.</p>
Financement mobilisable	
Bénévolat valorisé	Des centaines d'heures par an